

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 86 (1941)
Heft: 8

Artikel: Réflexions sur la campagne de France
Autor: Bauer, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions sur la campagne de France¹

DOCTRINES ET MATÉRIELS (*suite*).

Les lacunes si nombreuses et si fâcheuses que nous avons fait toucher du doigt au lecteur, dans le seul domaine des armes de l'infanterie, tant individuelles que collectives, nous allons les retrouver de nouveau dans celui des armes anti-chars. Et l'on peut même écrire qu'en cette matière, ces déficits étaient encore plus considérables et qu'ils ont comporté des conséquences véritablement catastrophiques, au moment de la ruée entre Namur et Sedan du détachement d'armée cuirassé von Kleist, comptant, semble-t-il, 7 divisions blindées, c'est-à-dire quelque 3500 chars d'assaut qui déferlèrent, dans la journée du 13 mai 1940, sur la IX^e armée et la gauche de la II^e armée française.

Théoriquement, la division d'infanterie française, qu'elle fût d'active ou de réserve, aurait dû disposer de 52 canons antichars de 2,5 cm., soit 2 à chaque bataillon d'infanterie, 6 à chaque compagnie régimentaire d'engins, 4 au groupe de reconnaissance, 12 à la compagnie divisionnaire antichars, correspondant à notre compagnie motorisée de canons d'infanterie. Auxquels eussent dû s'ajouter encore les 6 canons de 4,7 cm. ou de 7,5 cm. de la batterie divisionnaire antichars, subordonnée au commandant de l'artillerie. Soit un total de 58 pièces. Une première remarque s'impose, c'est que cette

¹ Voir les numéros de mars, mai et juin 1941.

dotation, si elle eût été intégralement réalisée partout, n'en fût pas moins demeurée notablement inférieure à celle de la division d'infanterie allemande. Celle-ci possédait, en effet, à la même époque, 3 compagnies régimentaires de canons antichars motorisés à 12 pièces chacune ; 1 bataillon divisionnaire à 36 pièces réparties entre 3 compagnies, et 1 section de 3 pièces appartenant à titre organique au groupe d'exploration. Ce qui donne déjà 75 canons antichars de 3,7 cm., en face de 52 de 2,5 cm. et de 6 de 4,7 cm. ou de 7,5 cm. Et si l'on veut pousser à bout cette comparaison, on tiendra compte encore, au profit des Allemands, de leur compagnie divisionnaire de D.C.A., dont les 12 pièces de 2 cm. motorisées ont été bien souvent engagées avec succès contre les contre-attaques blindées de l'ennemi.

L'expérience de la campagne a montré que les Allemands, en voyant plus grand, avaient vu plus juste que leurs adversaires. En effet, dans un terrain moyen permettant aux engins blindés de rouler et de manœuvrer à peu près librement, et en vue d'une bataille livrée « sans esprit de recul », le nombre de 58 canons antichars semble véritablement un peu faible pour armer de façon adéquate le front de 6 ou 7 km. que les règlements français attribuaient à la division, dans le cas de la défensive. L'attaque mécanique s'est toujours effectuée à raison d'une très grande densité d'engins : un bataillon (120 chars) pour 300 ou 400 m. de front ; un régiment au kilomètre, une brigade blindée par 2500 m. Poussant en avant par vagues successives, sous le barrage des bombardiers-piqueurs qui répétaient leurs attaques sur demande et dans un délai extraordinairement bref, grâce à l'emploi de la radio-phonie, tandis que les engins antichars de la défense qui avaient échappé à cette pluie de fer et de feu étaient pris à partie par les compagnies motorisées de *Panzerjäger* ou par les canons chenillés de la *Schützenbrigade*, les chars allemands ont, somme toute, toujours attaqué du fort au faible, et, après la destruction ou la neutralisation d'un petit nombre

de points d'appui et de canons de 2,5 cm., se sont présentés, sans avoir subi trop de casse au passage, sur les positions de l'artillerie adverse. Là, il fallait encore consentir quelques sacrifices ; après quoi, il n'y avait plus qu'à pousser hardiment dans la profondeur.

Ces procédés de combat que la campagne de Pologne venait de faire apparaître dans toute leur clarté et leur efficacité, n'avaient aucunement échappé à l'attention du haut-commandement français. En fait, dès la fin du mois d'octobre 1939 qui vit le regroupement de l'armée allemande entre Haguenau et Wesel, le général Gamelin ne douta pas un instant qu'il aurait à se battre dans un délai plus ou moins long, soit dans le terrain moyennement accidenté des confins franco-allemands, soit beaucoup plus probablement dans la vaste plaine des Pays-Bas. Les forces blindées adverses étaient, dès cette époque, estimées à une douzaine de divisions¹, et le généralissime français vivait dans la conviction que de même qu'en Pologne, les Allemands mettraient tout en œuvre pour obtenir une décision écrasante et foudroyante². L'incertitude où l'on se trouvait au G.Q.G. de Vincennes, touchant le dispositif et la tenue de l'armée belge, rendait plus délicates encore les conditions de cette lutte déjà difficile. Il aurait donc dû prendre ses dispositions en conséquence, et le temps dont il disposa entre le 1^{er} novembre 1939 et le 10 mai 1940 aurait dû lui permettre la multiplication massive de l'armement antichar. On sait assez qu'il n'en fut rien.

Mais, si insuffisante fût-elle en théorie et en prévision de l'événement qui s'annonçait à l'horizon, cette dotation n'avait été réalisée que sur le papier. Seules, les divisions d'active du Groupe d'armées Billotte (G.A.1.) semblent avoir disposé

¹ Bulletin militaire du *Temps* du 26.9.39 ; et le chroniqueur anonyme concluait : *Il (le Reich) compte surtout sur le dynamisme de ses formations utilisant le moteur : divisions blindées et motorisées, escadres aériennes, pour lesquelles, jusqu'à un certain point, la puissance remplace le nombre.*

² « Oui, ce sera terrible et rapide », disait-il à M. Jules Romains, le 16.12.39, dont les souvenirs ont été reproduits dans *Candide*, N° du 8.1.41.

de l'armement antichar réglementaire. Les autres étaient beaucoup moins bien loties ; en moyenne, les divisions d'infanterie, dans les trois Groupes d'armées, ne disposaient que de 36 canons antichars, ce qui représente un déficit moyen de 22 pièces par grande unité, mais pour arriver à cette misérable moyenne, il avait fallu sacrifier une fois de plus les divisions de réserve de type B, déjà les moins solides de l'armée sous le rapport du personnel. Ainsi la 71^e division de réserve, au témoignage de M. Paul Allard, n'avait-elle que 2 ou 3 canons de 2,5 cm., dont un parfaitement inutilisable ¹. Peut-être l'auteur, citant un officier radio, noircit-il un peu le tableau, mais en eût-elle possédé trois fois plus, que pouvait-elle faire contre les 500 chars de la division Kirchner qui l'attaqua sur la Meuse, en amont de Sedan ² ? Avec la 55^e division, probablement tout aussi démunie et aux prises avec une autre grande unité blindée, elle reflua sur Stonne et Beaumont, abandonnant, dans la journée du 14 mai 1940, les passages de la Bar et les derrières de l'armée Corap à l'attaque tournante du Corps cuirassé Guderian. On voudrait aussi savoir de quel armement antichar disposait la 61^e division de réserve qui, le même jour, fut enfoncée au passage de Monthermé, sur la Meuse, en aval de Mézières, par la division blindée du général Reinhardt ³. La même lacune semble avoir joué le même rôle fatal dans l'anéantissement de la 63^e division de réserve, commandée par le général Parvy, laquelle, le 18 juin 1940, fut littéralement submergée autour de Belfort, par l'irruption des 1800 chars du colonel-général Guderian qui clôturait, au pied des Vosges, la série de ses mémorables succès de la campagne de France, si brillamment inaugurée sur les bords de la Meuse le 13 mai précédent ⁴.

¹ PAUL ALLARD : *L'énigme de la Meuse ; la vérité sur l'affaire Corap*. — Les éditions de France, Paris, 1941, 1 vol. in-16, p. 34.

² Major im Gst. GRAF V. KIELMANSEGG : *Scharnier-Sedan*, dans *Wehrmacht* n° du 15.5 et 1.6.41.

³ Lt-Col. SOLDAN : *Deutsche Wehr*, année 1940, n° 52.

⁴ HENRY BIDOU : *Les combats et la fin de la VIII^e Armée*, dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 15.1.41, p. 157.

Mais on n'est pas au bout du compte, car le déficit numérique signalé ci-dessus allait encore se multiplier par l'insuffisance technique des armes antichars de l'armée française. Pour son calibre restreint, le canon de 2,5 cm. semble avoir été un matériel des plus réussis. D'un poids de 480 kg. en batterie, protégeant ses servants par un bouclier, il lançait, à la vitesse initiale de 850 m. et avec une précision parfaite, un projectile de 320 gr. Son champ de tir, d'une ouverture horizontale de 60°, en facilitait largement l'emploi tactique. De nombreux récits de combattants français, provenant de tous les coins du front, montrent quels succès signalés remporta cette arme contre les engins blindés légers de l'armée allemande, jusqu'à la respectable portée de 1800 m., dépassant notablement les meilleures performances qu'on attendait de lui. Dans les premières prises de contact, entre Namur et Bruxelles, on vit notamment voler en éclats, sous un seul de ses obus perforants, des chars ennemis des types I et II, protégés par une épaisseur de blindage de 13 mm.

Par contre, le faible poids du projectile obtenait des résultats moins encourageants sur les automitrailleuses à 8 roues, blindées à 18 mm., et ne lui permettait pas de percer les cuirasses de 30 mm. qui couvraient les parties essentielles des chars moyens des types III et IV, à plus de 200 m. de distance. Telle fut la conclusion qui se dégagait de la malheureuse bataille de la Meuse, mais n'importe quel calcul et n'importe quelle expérience de polygone auraient pu faire ressortir cette constatation, dès que l'on sut en France, bien avant l'ouverture des hostilités, que les Allemands mettaient en service des modèles de chars de 15 tonnes et plus, pour lesquels ils eussent été absurdes de se contenter des faibles blindages des chars légers. Dans le combat de rupture, les types moyens formaient généralement la première vague ; or, à la vitesse de 12 km/h., ils franchissaient la zone dangereuse et parvenaient sur les pièces dans l'espace d'une minute, le temps pour le canon de 2,5 cm. de tirer, sans repointer,

une vingtaine de projectiles. Et si les deux ou trois premiers engins demeuraient incendiés ou transpercés sur la place, d'autres survenaient qui liquidèrent victorieusement l'incident et passaient au plus prochain objectif de leur axe de marche.

Au reste, toutes les divisions d'infanterie françaises n'étaient pas uniquement équipées avec ce matériel excellent, encore que trop léger et qui nous prouve tout l'intérêt qu'il y a pour les services techniques de se montrer larges dans leurs prévisions, sans se contenter des solutions basées sur les uniques données du moment. En effet, à côté de trop rares canons de 2,5 cm., beaucoup de grandes unités durent se contenter de l'illusion que leur fournissait l'antique 3,7 cm. modèle 1916. Datant de l'autre guerre, cette pièce, dans la pensée de ses créateurs, n'avait jamais eu la prétention d'être un engin antichar. C'était un pur et simple canon d'infanterie, destiné à dénicher les nids de mitrailleuses ennemies, afin de suppléer, dans le cadre du bataillon ou du régiment, aux lacunes inévitables des préparations et des barrages d'artillerie. A ce titre, il avait rendu de précieux services au fantassin français, durant les combats de 1918, mais il ne pouvait rien ou peu de chose contre les chars. Son projectile plein de 450 gr. était actionné à une vitesse initiale dépassant à peine 400 m/s., c'est-à-dire tout à fait insuffisant pour percer un blindage un peu sérieux. A cet égard, l'élévation du calibre ne doit pas nous faire illusion ; l'effet de rupture résulte de la masse de l'obus multipliée par sa vitesse restante au moment de l'impact. Conséquemment, l'énergie du 3,7 cm. devait être notablement inférieure à celle du 2,5 cm.

Par contre, au moment où la guerre éclata, la maison Schneider venait de faire réaliser dans ses usines du Creusot un nouveau modèle de canons antichars, lequel, s'il eût été produit en nombre suffisant pour combler les déficits signalés plus haut, et renvoyer au musée de l'artillerie le 3,7 cm. si lamentablement insuffisant, aurait pu, dans une certaine mesure, changer le cours des choses. Nous voulons parler

de la nouvelle pièce de 4,7 cm., dont un nombre minime d'exemplaires figura dans les premiers engagements de cette tragique campagne. Egale pour le calibre à notre canon d'infanterie modèle 31, elle le surpassait notablement par sa vitesse initiale de 800 m/s. En position de tir sur son berceau, ses roues pleines, comme le faisait déjà l'obusier de campagne modèle 1935, s'ouvraient, complétant de manière fort ingénieuse la protection du bouclier pour les servants. Les expériences de la campagne de France montrèrent la remarquable efficacité de cet engin bien conçu et bien réalisé, dont les obus de rupture de 1500 gr. mettaient à mal les chars blindés de tous modèles jusqu'à une portée fort honorable de 1200 m. Mais, comme on vient de le dire, le 10 mai 1940, il n'en existait qu'un nombre très restreint dans les unités combattantes¹. Au lieu de fabriquer à grands frais de nombreux canons et obusiers d'A.L.V.F., destinés à défoncer les casemates de la ligne Siegfried, lors de la future offensive de 1942 ou 1943, n'eût-il pas été plus raisonnable, à la lumière des expériences polonaises, de mettre l'accent principal des fabrications sur la production massive de cette arme excellente qui devait former le matériel réglementaire des compagnies divisionnaires et régimentaires antichars ? Mais encore, avec les ressources restreintes de ce matériel qui existaient à l'arrière, il semble qu'avec un peu d'énergie et une plus juste intelligence de ce problème capital, on aurait pu faire beaucoup mieux que ce qui fut réalisé durant l'hiver 1939/1940. Après la bataille de la Meuse, certaines grandes unités éprouvées, comme la 71^e division de réserve dont nous avons parlé précédemment, recomplétèrent avec des canons de 4,7 cm. leur armement antichar². Preuve que ces pièces se trouvaient au moment du choc décisif dans les réserves ou dans les arsenaux, avec tant d'autres moyens de combat, alors

¹ RAYMOND RECOULY : *Les causes de notre effondrement*. — Collection *Les Temps nouveaux*. — Editions de France, Paris, 1941, 1 vol. in-16, p. 41.

² PAUL ALLARD : *L'énigme de la Meuse*, p. 34.

qu'elles auraient pu être au feu, à la place que leur prescrivait le plus humble bon sens civil.

On conclura de cet ensemble de constatations que le matériel antichar de l'armée française ne correspondait nullement à la situation. Telle fut la conséquence irrémédiable de la paresseuse doctrine où s'étaient confinés depuis un lustre le haut-commandement et le ministère de la guerre. Dans une mesure appréciable, toutefois, on aurait pu suppléer à cette dangereuse lacune par l'emploi systématique et généralisé des champs de mines. Durant l'hiver 1939/1940, le général Corap, commandant de la IX^e Armée, et le général Huntziger, commandant de la II^e, qui allaient recevoir, avec des moyens misérables, le principal choc de l'adversaire ne cessèrent d'en réclamer au G.Q.G. Au premier, il fut répondu qu'on ne fabriquait que 2000 mines antichars par mois et qu'il convenait conséquemment de donner le premier tour, dans la distribution, au Groupe d'armées Prételat (G.A.2) qui se trouvait au combat. Quant au second qui en réclamait 10 000 pour équiper son front, on se borna à lui en envoyer 200 !¹

* * *

En France, depuis la lointaine époque de Charles VII et de Jeanne d'Arc, l'artillerie a toujours été une arme particulièrement soignée et efficace. C'est elle qui, après le martyre de l'héroïne, « bouta » les Anglais hors de France. François I^{er} lui dut sa victoire de Marignan sur les invincibles phalanges des Suisses. Condé, Turenne, le maréchal de Saxe surent en tirer de grands effets. Plus tard, les excellents matériels de Gribeauval et les belles manœuvres d'artillerie de Napoléon furent l'un des facteurs les plus essentiels qui portèrent la Grande Armée de Moscou jusqu'à Cadix, et de Stralsund à Messine. A notre époque, les admirables tacticiens et techniciens sortis de l'Ecole Polytechnique firent du canon fran-

¹ PAUL ALLARD : *L'énigme de la Meuse*, p. 19.

çais un moyen de combat inégalé en Europe. Joffre, incontestablement, lui dut le redressement décisif du 9 septembre 1914, et de nombreux incidents graves de la précédente guerre purent être heureusement surmontés, grâce à l'intervention massive de quelques groupes de 7,5 cm. tirant de positions défilées et avec un magnifique à-propos leurs salves serrées d'obus explosifs. Personne n'a oublié, et les Allemands moins que tous les autres, les exploits des Nivelles et des Boichut, sur les champs de bataille de la Marne.

Avec son instruction, son entraînement et ses matériels, l'artillerie française de 1940 n'a pas démenti les glorieuses traditions de l'arme. Si ses interventions et son sacrifice se sont montrés incapables de conjurer la défaite, on ne doit incriminer de ce fait ni les canonnières ni leurs canons. Les méthodes révolutionnaires qui ont caractérisé l'offensive allemande du 10 mai 1940 avaient tout justement pour but de mettre en défaut son efficacité, hautement estimée à Berlin, beaucoup plus que de la battre sur son propre terrain et par des moyens analogues. A ces méthodes mûrement et judicieusement pesées dans leur audace, elle n'a pu opposer que sa tactique établie à la lumière des expériences périmées de la guerre précédente. Et cela ne pouvait suffire, quelles que fussent l'habileté et la résolution des chefs et des hommes. Ils ne purent que sauver l'honneur de leurs étendards.

L'artillerie française de cette dernière guerre correspondait assez exactement aux conceptions que se faisait de la bataille l'Etat-major de l'Armée. A la base, le fameux canon de 7,5 cm., introduit dans les formations en 1897, à raison d'un régiment à trois groupes de trois batteries, soit 36 pièces, par division ; comme artillerie lourde divisionnaire, un régiment à deux groupes de trois batteries, soit 24 pièces, de canons courts, c'est-à-dire d'obusiers Schneider ¹. Encore qu'un peu longue à mettre en batterie, c'était une arme des

¹ Ce régiment d'artillerie lourde portait le numéro du régiment d'artillerie de campagne augmenté de 200.

plus redoutables, avec son obus de 45 kg. Le Corps d'Armée disposait à titre organique d'un régiment d'artillerie lourde longue (A.L.C.A.), à quatre groupes : deux groupes de canons de 10,5 cm., modèle 1913, et deux groupes de 15,5 cm., soit du modèle 1917, soit du modèle G.P.F., biflèche et portant à 18 km.

A l'Armée, au Groupe d'Armées, à la réserve générale d'artillerie, on trouvait une nombreuse gamme d'engins courts et longs, motorisés ou sur voie ferrée, allant du canon de 14,5 cm., provenant de la Marine, jusqu'à l'obusier de 52 cm. ; parmi lesquels relevons un excellent canon de 22 cm. portant au delà de 20 km., et citons, à titre de curiosité, une pièce d'A.L.V.F. de 21 cm., de 120 calibres, tirant un obus de 108 kg. à 120 km. de distance. Nous ne savons pas, au reste, si cette réédition française de la « Bertha » eut l'occasion de cracher un seul projectile. L'artillerie française, selon Passow¹, comprenait ainsi une quarantaine de modèles, distribués en 24 calibres, ce qui devait poser à l'industrie des problèmes assez délicats d'outillage et de fabrication. Les Allemands, dans tous les cas, se contentaient d'un nombre de types et de calibres beaucoup plus restreint.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'artillerie française commençait à vieillir, au lieu que sa rivale, en raison de sa défaite de 1918 et du désarmement qui suivit, ne s'encombrait d'aucun matériel remontant à l'autre guerre. L'excellent 7,5 cm., particulièrement, après 40 ans de bons et loyaux services, aurait dû être, sinon remplacé, tout au moins sérieusement rajeuni. Au cours de la bataille de France, servi par des canonnières sans peur, et particulièrement dans les combats qui marquèrent la défense de la ligne Weygand, il s'est admirablement comporté comme antichar, en dépit de son faible champ de tir latéral. Nous nous bornerons à trois exemples pour appuyer cette affirmation : en une après-midi, le 1^{er}

¹ KURT PASSOW : *Taschenbuch der Heere*, 1939, Lehmann's Verlag, München-Berlin, 1 vol. in-16, pp. 101-116.

groupe du 72^e d'artillerie du commandant Pouyat détruisait, dans la région d'Hornoy, 38 chars, dont la moitié revenait à la batterie du capitaine Vandelle¹; au bois de Warlus, le 5 juin 1940, deux groupes du 21^e régiment d'artillerie coloniale malgache mettaient en pièces 45 engins ennemis², tandis que dix jours plus tard, au cours de la retraite, 6 canons de 7,5 cm. du 1^{er} régiment d'artillerie coloniale réglaient leur sort à 16 d'entre eux³. Aussi bien est-on en droit de se demander de quels exploits n'eût pas encore été capable ce vétéran, s'il avait été intelligemment transformé, muni, particulièrement, d'une culasse automatique et mis sur affût biflèche, ce qui eût porté son champ de tir horizontal de 6 jusqu'aux environs de 45°.

Peut-être hésita-t-on devant les frais d'une pareille transformation, en considérant que les Allemands armaient les divisions de la *Wehrmacht* d'un obusier de 10,5 cm., en guise de pièce de campagne, et qu'il convenait d'abandonner le canon de 7,5 cm. Effectivement, à la revue du 14 juillet 1939, un nouveau canon court de 10,5 cm. descendit triomphalement l'avenue des Champs-Élysées. Cette pièce modèle 1935, fabriquée au Creusot, paraît avoir fait honneur à la réputation de la maison Schneider. Un peu plus légère que l'obusier allemand, elle lançait un peu plus loin que lui un projectile de 15 kg. Dotée d'un vaste champ de tir horizontal de 58°, grâce à son affût biflèche, elle offrait à ses servants l'appréciable protection supplémentaire de ses roues ouvrières. Mais, comme son cadet le canon antichar de 4,7 cm., ce matériel si réussi ne parut pas ou presque pas sur le champ de bataille. *Quelqu'un de vous les a-t-il vus, les 105 à double flèche ?* fait demander M. Maurice Betz à l'un de ses interlocuteurs. *Toi, Rolland, qui étais à Givet ? Toi, Verdon, à Sedan ? Vous,*

¹ A. P. ANTOINE : *Mémorial de France*. — Séquana éditeur, Paris, 1940, 1^{er} vol. in-16, pp. 138-142.

² Cap. G. BONNET : *Mémorial de l'Empire*. — Séquana éditeur, Paris, 1941, 1^{er} vol. in-16, p. 55.

³ Ibid., p. 157.

Bellanger, Bourget, à Forbach, à Charleroi, à Namur ? Vous, les hommes de l'armée Blanchard ? Et l'un d'entre eux de répartir qu'au cours de la retraite du mois de juin, il en avait vu une batterie de ses yeux, près de Neufgrange en Lorraine¹.

Contre le 10,5 cm. allemand, en l'absence d'un matériel équivalent, il est clair que le 7,5 cm. français allait se trouver dans un certain état d'infériorité. Le premier tirait, avec une trajectoire courbe, un obus de 15 kg. ; le second lançait un projectile de 8 kg., selon une trajectoire tendue. Son adversaire pouvait donc le harceler depuis des positions de batterie où il était incapable d'aller lui donner la riposte. Néanmoins, le canon français compensait dans une certaine mesure cet inconvénient par la supériorité de son débit : 8 coups-minute contre 6. On se trouvait donc à peu près à égalité, et ce n'est pas l'artillerie allemande qui a gagné la guerre. Par contre, la carence de l'aviation et de la D.C.A., la pénurie des engins antichars ainsi que le médiocre armement individuel des canonniers et conducteurs, allaient ruiner sans remède tous les espoirs que l'on fondait au G.Q.G. de Vincennes sur la supériorité du personnel et sur la masse imposante de l'artillerie française.

Non seulement les batteries françaises furent impitoyablement sonnées par les *Stukas* et mitraillées à courte portée par les chars sans pouvoir leur répondre congrûment, mais encore combien de pièces qui avaient tenu en respect la ruée cuirassée des *Panzerdivisionen* et qui leur avaient infligé des pertes sanglantes, durent finalement être abandonnées sur le champ de bataille, après avoir été mises hors d'usage par leurs canonniers fous de rage et de douleur, parce qu'au moment de l'un des innombrables décrochements de cette calamiteuse campagne, on ne retrouvait plus, en place des attelages, que des cadavres de chevaux et de conducteurs ? A cet égard, l'expérience de 1940 a apporté un nouvel argu-

¹ MAURICE BETZ : *Dialogues des prisonniers*. — Emile Paul frères, Paris, 1940, 1 vol. in-16, pp. 59 et 60.

ment aux avocats de la motorisation de l'artillerie. Il dut, en effet, être plus facile aux Français de protéger contre le péril aérien les 500 autos de leurs artilleries divisionnaires motorisées que les 3285 chevaux de leurs artilleries hippomobiles¹. Et les autos ne s'affolent pas aux déflagrations formidables des bombes d'avions et aux hurlements des *Stukas*. Et il est plus facile de réparer un camion que de soigner sur place un cheval.

Lors de la seconde phase de la campagne, près des deux tiers des artilleries françaises divisionnaires furent disposées en antichars. Nous avons déjà dit que cette tactique, imposée par les nécessités impérieuses de la situation, ruinait le principe de l'action d'ensemble, auquel tenait si fort la doctrine du haut-commandement, et en vue de laquelle avaient été instruits et entraînés les troupes et les cadres, au lieu que l'artillerie adverse conservait la plénitude de sa liberté d'emploi. D'autre part, avec ses 6 canons de 4,7 cm. ou de 7,5 cm., la batterie divisionnaire antichar allait se montrer absolument incapable d'assumer la défense rapprochée des deux régiments d'artillerie — 60 pièces — qui aurait dû lui incomber. Les canons de campagne, comme nous venons de le voir, firent merveille contre les chars ennemis, mais, la plupart du temps, au prix de leur sacrifice total. C'eût été ici le cas de se poser en temps utile la fameuse question de la Bible qu'aimait à citer Jacques Bainville : *Quis custodes autem custodiet ?*

Enfin, avec de trop rares mousquetons, une paire de F.M. modèle 15 et 4 mitrailleuses au groupe d'artillerie, les batteries françaises, quel que fût le dévouement des canoniers et des conducteurs, n'étaient guère dans le cas de repousser par leurs propres moyens ces infiltrations pénétrantes de motocyclistes, d'automitrailleuses et de fusiliers portés, puissamment armés de mitraillettes, de fusils-mitrailleurs et de

¹ Ce sont les chiffres valables pour les 15 batteries de 7,5 et de 15,5 cm. des artilleries divisionnaires. Nous déduisons, de part et d'autre, une centaine de voitures de liaison.

lance-grenades, qui caractérisèrent les offensives allemandes de cette campagne. Beaucoup d'entre elles, faute de posséder un armement adéquat de petit calibre, servi par un personnel instruit, durent ainsi subir le sort de cette malheureuse batterie de 15,5 cm. court du 170^e R.A.P., enlevée le 17 juin 1940, entre Doubs et Pontarlier, par trois autos blindées et une cinquantaine de motocyclistes...

Tel fut le sort de l'artillerie française qui, à la vérité, méritait mieux que cette disgrâce. Ce sort n'était pas imprévisible et, mieux que cela, quant au péril de l'aviation, tout au moins, il avait été décrit en toutes lettres par M. Camille Rougeron. Dans ses *enseignements aériens de la guerre d'Espagne*¹, l'auteur, avec son impitoyable bon sens, le prédisait ainsi qu'il suit : *En position, l'artillerie, à l'inverse de l'infanterie, est l'un des objectifs les plus vulnérables de l'aviation d'assaut. Le personnel qui la sert doit travailler à découvert, dans des conditions où le risque est tout autre que pour le fantassin dispersé et abrité. Le matériel est assez sensible à la bombe moyenne. L'avion a le choix entre cette bombe qui détruira le matériel si les servants s'abritent, et la bombe légère, le projectile explosif de petit calibre ou la balle de mitrailleuse, s'ils persistent à rester à leurs pièces.*

Le mépris que marque l'artillerie pour tout ce qui pourrait contribuer à réduire la menace directe de l'avion atteint vraiment un degré extraordinaire, dont on ne trouve, croyons-nous, pas d'équivalent ailleurs.

Là où l'infanterie hésiterait à placer côte à côte quatre mitrailleuses et leurs servants, l'artillerie ne doute point qu'il soit indispensable d'aligner les quatre pièces d'une batterie et un approvisionnement de munitions, dont le prix, pour certains calibres, atteint plusieurs millions. Cela facilite, paraît-il, l'exercice du commandement et évite des calculs de parallaxe. L'avion qui attaquera cet alignement à la mitrailleuse et à la

¹ P. 51.

bombe y trouvera les mêmes avantages que la contre-batterie qui en entreprend la neutralisation ou la destruction. Une guerre de quatre ans n'est pas parvenue à inculquer à l'artillerie la nécessité d'une dispersion à peu près homogène dans toute la zone utilisable. Peut-être la neutralisation totale de l'artillerie d'une division, aidera-t-elle à faire comprendre cette nécessité.

Ainsi s'exprimait l'une des voix les plus incisives de la France militaire.

Cap. ED. BAUER.
